



COMITÉ DIRECTEUR

Procès-verbal N° 16 du Mercredi 17 Août 2026 à 18h00

Président de séance : Raphaël GOSSET
Secrétaire de séance : Yoann GERMAIN

Présents : Guillaume ARNOULD (visioconférence), Miguel VINCENT, Thierry CHARPENTIER, Tony VASSAUX, Jean-Pierre BOIZARD, Jérôme SIMON, Emeric PETIAU, Maïté MAIURANO et David GROUD

Excusés : Anne-Laure PERNELET, Romain LAVIGNE, Annie SIMON, Éric CROSNIER, Michael BERNARD, Céline DE OLIVEIRA, Damien MARCHOIS et Patrick MELLINGER

Assistent : Lucas THOUÉ (Directeur du District des Ardennes), Maximilien FRADIN (CTR), Benjamin HUYGHE (Conseiller en Développement Associatif)
Invité : Jean-Jacques DEMAREZ (Président CDA)

1. Accueil du Président

Le Président du District des Ardennes, Raphaël GOSSET, accueille les membres présents du Comité Directeur, ainsi que Jean-Jacques DEMAREZ - Président de la CDA, Maximilien FRADIN - CTR, et Lucas THOUÉ - Directeur du District des Ardennes. Il souhaite également la bienvenue à Benjamin HUYGHE, qui nous rejoint en tant que Conseiller en Développement Associatif, et l'invite à se présenter. Benjamin HUYGHE, se présente en quelques mots et se dit être très content de faire partie du District des Ardennes de Football. À la suite de sa présentation, il est autorisé à quitter la réunion.

2. Carnet noir

Le Comité Directeur a appris avec une profonde tristesse le décès de Lionel SALLE, 67 ans, Secrétaire Général du club de Bogny-sur-Meuse et figure emblématique de celui-ci. Lionel a joué un rôle essentiel dans la structuration et le développement du club, auquel il a consacré une énergie et un engagement remarquables. Le Comité Directeur adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

Nous avons également été informés du décès tragique de Raïs DEWIGALE TCHICAYA, jeune joueur de 19 ans licencié au club de Bazeilles. Originaire du Canada, où réside toujours sa famille, Raïs a perdu la vie la veille de son retour en France. Tous les membres du club, et en particulier son président Didier Derulle, qui l'avait chaleureusement accompagné et soutenu, sont profondément affectés par cette disparition. Le Comité Directeur présente à sa famille, ainsi qu'à l'ensemble de ses proches et camarades de club, ses condoléances attristées.



3. Informations générales

Arrivée de Benjamin HUYGHE - Benjamin nous rejoint en CDI en tant que conseiller en développement associatif, dans le cadre du dispositif mis en place par la FFF pour accompagner les clubs dans leur structuration et leur développement.

Arrivée d'Enzo GENDARME - Enzo arrivera le 1er septembre 2026 en contrat d'apprentissage, afin de remplacer Thomas Lamblot. Ce dernier, ancien apprenti, signe également son CDI en tant que CTD DAP, avec une prise de fonction prévue à la même date.

Départ de Charles LEMONT - Charles termine son contrat le 31 août 2026. Il n'est pas remplacé pour le moment, mais une réflexion est engagée concernant un éventuel recrutement via un contrat de service civique.

Licences District des Ardennes - Une baisse constatée d'environ 1000 à 1200 licences par rapport à l'année précédente à la même date. Une réflexion est envisagée pour connaître les causes de cette baisse plutôt importante.

Agression d'un Dirigeant - David Groud informe le Comité Directeur qu'un dirigeant de l'USA Le Chesne, également Maire de la commune, a été victime d'une agression. Les faits se sont déroulés à la sortie de la fête patronale : après avoir subi des insultes, il a été violemment pris à partie et roué de coups, entraînant une ITT de 14 jours.

Le Comité Directeur adresse à Elie DORIDO ses vœux de rétablissement et déplore fermement ces actes, que le District des Ardennes et les instances combattent sans relâche.

Convocation Membres de commission - Raphaël GOSSET, Président du District des Ardennes, et Yoann GERMAIN, Secrétaire général du District des Ardennes, ont reçu deux membres de commission afin de faire le point sur plusieurs sujets.

Un des points concernait le besoin d'imprimer en grande quantité pour mener à bien leurs missions. Après un calcul rapide, Yoann GERMAIN propose de doter ces deux membres d'une imprimante Eco Tank Epson, solution permettant de réduire les coûts par rapport à la situation actuelle. À titre indicatif, les cartouches des imprimantes actuelles représentent un coût d'environ 200 à 250 € par saison pour chacune.

Les membres présents du Comité Directeur valident l'achat de deux imprimantes pour ces collaborateurs et confient à Yoann Germain la responsabilité de procéder à l'acquisition.

Désormais, l'encre ainsi que les ramettes de papier A4 seront achetées directement par les membres et remboursées via leurs notes de frais respectives.

Trophée pour l'arbitrage - Le Comité Directeur avait décidé de nommer le trophée du Major arbitre de D1 « Robert FAUCONNIER ». Malheureusement nous sommes contraints d'abandonner ce projet (l'épouse de Robert FAUCONNIER étant souffrante, et ses fils étant injoignable). Ce dossier est donc mis en attente. Une piste alternative est évoquée, le trophée pourrait être nommé Bernard GIBARU ou une autre personne ayant marquée le monde de l'arbitrage. A suivre prochainement, ce sujet sera



discuté à la CDA prévu le 27 août 2026.

4. Validations du précédent PV du Comité Directeur et des PV des Commissions

Le PV n°15 du Comité Directeur et les PV des Commissions ont été validés à l'unanimité des membres présents.

5. Renouvellement des Commissions

Commission des Compétitions :

Sortie de Badr LABYAD. Entrée de Jean-Pierre BOIZARD.

Commission Futsal :

Sortie de Xavier LEGER. Entrée de Brahim FOUZARI.

Commission des Vétérans :

Entrée de Franck MARQUES

Commission Délégués :

Sorties de Michel COPINNE et de Denis BERNIER. Entrée de Michel STOUPY

Commission Événementiel et Valorisation du bénévolat :

Entrées de Didier SENECHAL, Gilbert LELAURIN, Tony VASSAUX (Président de cette commission), Benjamin HUYGHE sera membre par défaut de cette commission

Commission Finances :

Sortie de Denis BERNIER. Entrée de Tony VASSAUX

Commission Technique :

Sorties de Corentin MAURICE et Bruce ABBES

Commission Jeunes :

Sortie de Claude VASSON. Entrées de Aurélien CHAMPENOIS et de Sandrine VAGNIER.

Commission Féminisation :

Entrée de Stéphanie MATHEY

Commission Juridique :

Entrée de Aurélien CHAMPENOIS

Commission de Surveillance des Opérations Électorales (CSOE)

Sortie de Jean-Marc GUERRIER, le Président de la CSOE doit trouver un nouveau membre pour remplacer le membre sortant.



Les membres présents du Comité Directeur valident l'ensemble des Commission détaillées ci-dessus.

6. Point sur la CDA

Le Président rappelle que la non-reconduction de M. Jean-Claude ROYER au sein de la Commission Départementale de l'Arbitrage a été proposée conjointement par le Président de la CDA et le représentant des arbitres au Comité Directeur. Cette proposition fait suite à la volonté exprimée par une partie des membres de la commission, laquelle a fait état de tensions récurrentes au sein de son fonctionnement.

M. Jean-Claude ROYER ayant souhaité faire valoir ses observations, un entretien lui a été accordé le 14 août 2026 à 14h00 en présence de MM. Raphaël GOSSET et Yoann GERMAIN. Lors de cet échange, il a pu exposer ses arguments ainsi que présenter les différentes missions qu'il assurait au sein de la CDA. À l'issue de cet entretien, MM. GOSSET et GERMAIN ont rendu compte des échanges à l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Après examen des éléments présentés, le Comité Directeur confirme la décision de ne pas reconduire M. Jean-Claude ROYER au sein de la Commission Départementale de l'Arbitrage.

Le Comité prend acte que les missions assurées jusqu'à présent par M. Jean-Claude ROYER, notamment les désignations futsal et hivernales, la gestion des frais liés au futsal, le suivi des clubs non-payeurs, la validation des rapports d'arbitres, la gestion des classements des arbitres ainsi que le contrôle des feuilles de match, devront être réattribuées. Cette répartition sera étudiée lors de la réunion de la CDA prévue le 27 août 2026.

Par ailleurs, le Comité Directeur valide l'intégration de MM. Raphaël GOSSET et Jean-Claude ROYER en qualité d'observateurs.

7. Modification des règlements du District

Objectif : simplifier et alléger les règlements (passage d'environ 15 pages à 4-5 pages), en supprimant les redites déjà présentes dans les règlements généraux de la FFF/Ligue et dans les Règlements Particuliers du District (homologation, feuille de match, reports, qualifications, réserves/réclamations/appels, etc.).

Championnats seniors H :

Ajout d'un article précisant qu'une équipe qui descend de niveau ne peut être remplacée par une autre équipe du même club montante.

Proposition d'étendre les matchs en nocturne du samedi soir (déjà testés en D1) aux divisions 2, 3 et 4, avec un coup d'envoi à 19h30.

Mise en application de la réforme votée lors de l'Assemblée Générale du 23/11/2025 avec la montée des deux premiers de chaque poule de D4.



Championnats vétérans : Modification de l'appellation des divisions (D1/D2 au lieu d'honneur/promotion), passage à deux montées/deux descentes (au lieu de trois). Applicable à partir de la saison 2027-2028 : seuls les joueurs de 35 ans et plus pourront participer (fin de la tolérance 30-35 ans) ; licence libre obligatoire (fin de la licence foot loisir, en lien avec la création future d'un challenge foot loisirs) ; comptabilisation des matchs de coupe dans la limite des 5 rencontres officielles ; extension de la règle aux compétitions étrangères (cas remarqué d'un joueur évoluant à haut niveau en Belgique).

Championnats jeunes : mise en place d'un barème à points pour anticiper la répartition D1/D2 des équipes U13 dès leur engagement, et anticipation des divisions futures selon le classement en U15 et U18 que ce soit après la première phase et après la seconde phase ; un seul report autorisé par match, sinon inversion ou terrain de repli (synthétique de préférence).

Futsal : passage en FMI (feuille de match informatisée) ; précision sur les licences (licence futsal ou licence libre, possibilité de double licence) ; ajout d'un article sur la sécurité des rencontres (dispositif préventif à charge du club organisateur).

Coupes du District des Ardennes : possibilité d'exclusion pluriannuelle en cas de forfaits répétés ; précision sur la participation des équipes réserves des clubs évoluant en championnats nationaux ; les coupes jeunes U15-U18 seront désormais réservées aux équipes engagées en championnat district/interdistrict (exclusion des équipes de Ligue, à partir de la saison 2027-2028, un membre du CD a voté contre cette mesure).

Coupes Vétérans et féminines Séniors : nouveau format en deux phases (poules de 4 puis élimination directe) ; les vainqueurs de poule disputent la Coupe René Hugelé (vétérans) / Coupe Bussaglia (féminines), les deuxièmes la Coupe Christian Mosnier / Coupe Annie Simon ; les coupes sont désormais réservées aux équipes à 8 engagées en District avec règles de restriction par rapport à l'équipe première si une équipe réserve participe.

Règlements Particuliers du District : précisions des dates d'engagement pour le Futsal, rappel sur l'utilisation de la FMI et de la feuille de match papier, rappel sur le fonctionnement et le paiement des frais d'arbitrage, précisions sur le niveau de classement requis pour les installations utilisées en Seniors F.

L'ensemble des points abordés est validé à la majorité des membres présents du Comité Directeur.

8. Date de la prochaine Assemblée Générale du District des Ardennes

L'Assemblée Générale de la Ligue Grand-Est de Football est fixée au 7 novembre, il faut savoir que l'Assemblée Générale du District doit se tenir 30 jours avant si des points doivent être validés en amont (Exemple : Liste des binômes).

Aucun point urgent n'est à valider avant l'Assemblée Générale de la Ligue Grand-Est de Football, il n'est donc pas obligatoire de tenir l'AG du District des Ardennes 30 jours avant.



Il est évoqué fin octobre, mais la contrainte des vacances scolaires de la Toussaint (zone B) du 10 au 26 octobre, complique la planification (beaucoup de monde en vacances). Il est envisagé de réaliser l'Assemblée Générale fin novembre comme la saison dernière.

La date de l'Assemblée Générale sera fixée à la prochaine réunion du Comité Directeur.

9. Validation du règlement intérieur de la CDA

Corrections proposées sur plusieurs articles :

Article 35.4 : correction de la voie de recours (les appels des arbitres doivent être adressés à la commission d'appel départementale, et non au comité directeur comme rédigé initialement) ; délai de recours réglementaire.

Article 36.4 : clarification demandée sur le rapport d'arbitre (privilégier le rapport via le portail officiel plutôt que le rapport manuscrit, qui pose des problèmes de lisibilité et n'est pas intégré dans Foot2000) ; réflexion sur une solution alternative (mail, Word) pour les cas où le portail ne peut être utilisé.

A la fin du règlement : ajout proposé pour que le représentant de la CDA informe les membres du Comité Directeur des sanctions d'arbitres supérieures à un mois, afin de prendre connaissance des sanctions lourdes à destination d'un arbitre.

Il est nécessaire pour les désigneurs de vérifier via Foot2000 le statut disciplinaire des arbitres avant désignation.

Une réflexion est engagée par la CDA sur la création de trames de rapports d'arbitres préremplies (10 trames avec menus déroulants), qui seront intégrées au site internet du District des Ardennes.

Évocation d'une charte arbitre-club (portée par Jean-Jacques en commission fédérale) à présenter aux arbitres lors du rassemblement du 29 août, et à communiquer aux clubs (courrier co-signé envisagé).

10. Questions diverses

Locaux : Recherche de nouveaux bureaux via des agences immobilières Pro ; deux pistes identifiées : un plateau de 400 m² à Warcq et un local de 350 m² dans la zone d'activité de la Francheville.

Utilisation salles Conseil Départemental – District des Ardennes : Absence de retour de la part du Conseil Départemental sur l'avenant à la convention ainsi que sur la décomposition des loyers. La position du District des Ardennes est de ne pas payer sans avenant, mais le bailleur conditionne l'accès aux salles au paiement à partir du 1er septembre. Situation très problématique.



Groupes féminines D1/D2 : Il existe un déséquilibre entre les deux divisions en raison de deux forfaits généraux tardifs, entraînant un surnombre en D2 ; la solution envisagée : imposer la montée d'une équipe (notamment Machault, 3e) si aucun volontaire.

Caméras/vidéo : Déploiement des Caméras homologuées par la FFF dès réception des identifiants au cloud sécurisé. Ce sujet est à retravailler concernant l'encadrement réglementaire des caméras.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h00.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur sera fixée ultérieurement.

Le Président,
Raphaël GOSSET,

Le Secrétaire de séance,
Yoann GERMAIN,